

Séance du 11 avril 2023

Membres en exercice : 11	L'an deux mille vingt-trois et le onze avril , à 21 heures 00, le Conseil Municipal de Sabarat, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Laurent MILHORAT
Présents : 6	
Absents : 3	
Représentés : 2	<u>Présents</u> : Laurent MILHORAT, Didier REY, Carole LACANAL, Patricia BARRE, Magnolia PONS, Jean-François THEUILLON
Votants : 8	
Pour : 8	<u>Représentés</u> : Agnes LEAL RAMIREZ par Laurent MILHORAT, Stéphanie BRIERE par Carole LACANAL
Contre : 0	<u>Absents</u> : Arnaud BUSCAIL, William ESQUIROL, Gwenaëlle LAPEYRE
Abstentions : 0	<u>Secrétaire de séance</u> : Madame LACANAL Carole
	<u>Date de la convocation</u> : 05 avril 2023

Objet : Budget Primitif 2023 - Budget Principal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet de budget primitif pour l'exercice 2023 proposé par la commission des Finances-Impôts réunit le 5 avril 2023

Vu le budget primitif exercice 2023 débattu en Conseil Municipal le 11 avril 2023,

Il est proposé au Conseil d'adopter le Budget Primitif 2023 comme suit :

Sections	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	377 350 €	377 350 €
Section d'investissement	586 785 €	586 785 €
Total	964 135 €	964 135 €

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- DECIDE d'adopter le Budget Primitif 2023 du budget principal de la Commune de SABARAT arrêté en dépenses et en recettes conformément aux tableaux ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Secrétaire de Séance,

A Sabarat, le 11 avril 2023

Le Maire,
Laurent MILHORAT

Le maire certifie sous sa responsabilité

le caractère exécutoire de cet acte le

après dépôt en Sous-préfecture le

après publication ou notification le

20 AVR. 2023
20 AVR. 2023
20 AVR. 2023



RF SOUS PREFECTURE DE SAINT GIRONS
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 20/04/2023 009-210902532-20230411-2023_11-DE